

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

24/06/2026

N° E26000082 /38

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation commission ou commissaire du 24/06/2026

CODE : 1

Vu enregistrée le 16/06/2026, la lettre par laquelle le maire de VETRAZ-MONTHOUX demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

Projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Vétraz-Monthoux (Haute-Savoie) ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Sophie BEZAULT est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Denise LAFFIN est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée au maire de VETRAZ-MONTHOUX, à Madame Sophie BEZAULT et à Madame Denise LAFFIN.

Fait à Grenoble, le 24/06/2026

La première vice- présidente,

Magali SELLES